

AVENANT

au bail à loyer pour habitation

du

Immeuble :	Numéro:	
Bailleur :		
représenté par :		
Locataire(s) :	Etat civil:	
Objet du bail :	Appart. n°:	Etage:

Le bail à loyer est modifié comme suit :

Art. 1

..... a épousé..... en date du

Le bail en cause passe dès lors avec effet immédiat aux noms de

..... et

Nous précisons que les deux époux sont solidairement responsables de toutes les obligations du contrat de bail à loyer.

Art. 2 - Garantie

La garantie de CHF établie auprès de

au nom de sera transférée aux noms de

Art. 3

Tous les autres articles et conditions du contrat de bail à loyer pour habitation demeurent inchangés.

Le présent avenant prendra effet dès que celui-ci sera signé par toutes les parties.

De plus, celui-ci fait partie intégrante du bail à loyer signé en date du

Ainsi fait à en deux exemplaire(s) le:

Le(s) locataire(s)

Le bailleur ou son représentant
